



## **Assurer la justice pour le Peuple Autochtone Bambote massacré en République Démocratique du Congo (RDC)**

Nous, Indigenous Peoples' Rights International (IPRI), l'Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (ANAPAC-RDC), et le Programme Intégré pour le Développement du Peuple Pygmée (PIDP), dénonçons fermement le massacre impitoyable de 46 personnes autochtones Bambote du territoire d'Irumu, dont 36 femmes et filles, parmi lesquelles 15 sont des enfants dont l'âge varie entre 3 mois à 16 ans, dans la province de l'Ituri, République Démocratique du Congo, le 14 janvier 2021.

L'ANAPAC-RDC a rapporté que des groupes armés ont ciblé le peuple Bambote à cause de leurs terres et forêts ancestrales riches. Ces groupes armés ont occupé les forêts et en ont fait des champs de bataille. En date du 14 Janvier, les groupes armés ont forcément occupé le village Abembi et tué 46 individus appartenant au groupe autochtone Bambote. Ceci a entraîné un déplacement forcé de 209 ménages.

Les 209 ménages déplacés ont besoin d'une assistance et d'une sécurité urgentes. Ces familles sont obligées de dormir dans des conditions météorologiques difficiles, ce qui les rend vulnérables aux maladies et augmente leurs risques à de nouvelles violences. Leur situation est même rendue plus vulnérable compte tenu de la pandémie de COVID-19. Nous appelons ainsi le gouvernement de la RDC à fournir immédiatement l'abri, la nourriture et autres nécessités à ces familles tout en débarrassant leurs communautés du contrôle des groupes armés.

Nous demandons la justice pour toutes les victimes et la protection de leurs familles. Cette horrible violence commise contre le peuple Bambote mérite une condamnation mondiale et une attention et assistance urgentes aux familles des victimes, y compris leur protection contre de nouvelles attaques.

Nous exhortons le gouvernement de la RDC à débarrasser immédiatement la zone du contrôle des groupes armés et à mettre en œuvre des mesures qui garantiront le retour en toute sécurité des Bambote déplacés à leurs domiciles. Le déplacement des Peuples Autochtones a un impact incommensurable sur leurs modes de vie distincts, la cohésion communautaire, les moyens de subsistance, la culture et l'environnement. Refuser aux Bambote leur droit de vivre sur leurs terres ancestrales, c'est leur refuser leurs terres, moyens de subsistance, culture et identité.

Les peuples autochtones en RDC ont droit à leurs terres, territoires et ressources, y compris la paix et la sécurité sur leur territoire. Le territoire d'Irumu est une zone de biodiversité que les Bambote ont protégée et habitée depuis des milliers d'années. Assurer la sécurité des Bambote sur leurs territoires est impératif dans la protection de la biodiversité en RDC.

Nous appelons le gouvernement de la RDC à reconnaître légalement les droits des Peuples Autochtones, y compris les Bambote, en RDC, et à prendre des mesures pour la résolution à long terme des conflits sur leurs territoires, ce qui est primordial pour la survie collective, le bien-être et la dignité des Peuples Autochtones. Le gouvernement de la RDC doit respecter son obligation de protéger le peuple Bambote de toute forme de violence et d'intimidation. ■